



LE Tremblantois

JOURNAL DU CITOYEN | DÉCEMBRE 2018 | VOLUME 2, NUMÉRO 4

À MONT-TREMBLANT

Notre CULTURE,
c'est la NATURE.

NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE DU CITOYEN PAGE 8

MAI 2019 : LE BAC BRUN ARRIVE! PAGE 17

SESSION HIVER 2019 : COURS ET ATELIERS PAGE 25-26



Ville de
MONT-TREMBLANT



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Bonjour,

L'année 2018 a été productive, à titre d'exemples je pense à l'annonce de la construction du Centre collégial de Mont-Tremblant, à la mise en place du Service de développement économique et aux différents travaux effectués sur le territoire visant à moderniser les infrastructures, et ce, pour offrir des services de qualité.

Afin de continuer dans cette veine, le Conseil est présentement en période de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2019. Le budget sera présenté lors de séances extraordinaires des conseils d'agglomération et municipal le lundi 17 décembre prochain à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Le nouveau Guide du citoyen est arrivé, je vous invite à vous le procurer. J'en suis très fier, il a été complètement revampé et avec lui est né un slogan mûrement réfléchi qui traduit ce que les citoyens et citoyennes ont exprimé lors de la démarche participative pour moderniser la mission, cocréer la vision 2030 et cerner les valeurs. Bref, il est très représentatif de ce que nous sommes : *Notre CULTURE, c'est la NATURE.*

Bonne lecture!

Dear Fellow Citizens,

Bonjour!

This past year, 2018, was highly productive. There was the announcement, for instance, that the Centre collégial de Mont-Tremblant would be built; the Department of Economic Development was established; and a range of construction and remediation projects were carried out with the goal of bringing our infrastructure up to date to provide high quality services.

To continue in this vein, city council is currently preparing the budget forecast for 2019. The budget will be presented in extraordinary sessions of the municipal and agglomeration councils on Monday, December 17 at 7 p.m. in the city hall council room.

*The new edition of the Guide du citoyen (Citizen's Guide) has been delivered and I invite you to obtain a copy. I'm very proud of it. It has been completely redesigned. What's more, it carries a new slogan – the result of many hours of reflection – to translate what our citizens expressed during the participative exercise to modernize our mission, co-create our vision for 2030 and define our values. In short, it represents who we are: **Our CULTURE is NATURE.***

Happy reading!

LUC BRISEBOIS, maire





PASCAL DE BELLEFEUILLE
District n° 1



MÉLANIE MATTE
District n° 2



FRANÇOIS MARCOUX
District n° 3



DANNY STEWART
District n° 4



JOËL CHARBONNEAU
District n° 5



SYLVIE VAILLANCOURT
District n° 6



PIERRE LABONTÉ
District n° 7



ROXANNE LACASSE
District n° 8

SOMMAIRE

Cabinet du maire 2-3
 Vie municipale..... 4-12
 Sécurité publique..... 13-14
 Environnement 15-17
 Rappels saisonniers 18-20
 Calendrier des événements..... 21-23
 Culture..... 23-24
 Loisirs 25-30
 Répertoire des organismes..... 31
 Première Scène - salle de spectacle..... 32

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
 La réception de l'hôtel de ville est ouverte entre midi et 13 h.
 Samedi, de 9 h à midi
 Le Service de la culture et des loisirs est ouvert.

CONGÉS FÉRIÉS

Période des Fêtes

Les bureaux municipaux seront fermés **du lundi 24 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 inclusivement.**

Les services essentiels des travaux publics, de la police et des incendies demeurent fonctionnels en tout temps. Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances des conseils et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au villedemont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même.

17 DÉCEMBRE 2018

21 JANVIER 2019

11 FÉVRIER 2019

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances des conseils municipal et d'agglomération au villedemont-tremblant.qc.ca > Ville > Conseil de ville.



NOUVEAUX RÉSIDENTS ET NOUVELLES RÉSIDENTES BIENVENUE!

Plus de 44 personnes ont été accueillies par les membres du conseil et l'équipe de direction de la Ville le jeudi 13 septembre à l'hôtel de ville dans le cadre de la *Politique d'accueil des nouveaux résidents*.

« Nous sommes très heureux de vous accueillir. Cette rencontre, aujourd'hui, est une première étape, car maintenant vous écrirez avec nous l'histoire et l'avenir de la Ville de Mont-Tremblant », a mentionné le maire Luc Brisebois lors de cette soirée.

Cet accueil est un moment privilégié pour les membres du conseil et l'équipe de direction de connaître leurs nouveaux résidents et leurs nouvelles résidentes qui viennent enrichir la communauté et de leur offrir une dimension humaine de l'organisation qu'est la Ville.

La prochaine rencontre amicale aura lieu en 2019, la date reste à confirmer.

144 FOIS MERCI!

Ce sont 144 personnes qui ont participé à la collecte de sang du maire le mercredi 5 septembre au sous-sol de l'église situé sur la rue de Saint-Jovite.

« Nous avons dépassé notre objectif qui était de 135 donneurs! Je suis très heureux de voir nos gens se déplacer pour faire un don de sang et je les en remercie. Ce geste de solidarité fera toute la différence dans la vie de quelqu'un. Je tiens à souligner le travail remarquable des bénévoles qui œuvrent, année après année, à la réussite de cette collecte », a témoigné le maire Luc Brisebois.

La Ville de Mont-Tremblant collabore avec Héma-Québec depuis plusieurs années en ce qui a trait à l'approvisionnement en sang des hôpitaux du Québec.



La donneuse Carole Chalifoux accompagnée de sa fille Maëlle Wherry et entourée du maire Luc Brisebois ainsi que des bénévoles : Louise Émond, Éléonore Rousseau, Michelle Auclair, Lise Constantineau, Guylaine Carrière, Ginette Grenier, Maryse Brissette et Alyette Crevier.

ABONNEZ-VOUS à notre infolettre!

Pour être à l'affût des nouvelles municipales et des activités municipales, inscrivez-vous à l'infolettre de la Ville de Mont-Tremblant. Pour ce faire, rendez-vous au villede-mont-tremblant.qc.ca.



AMÉLIE CHARBONNEAU

est l'employée CRÉER de l'année!



Pascal De Bellefeuille, conseiller municipal, Mélanie Matte, conseillère municipale, Amélie Charbonneau, commis au Service de la culture et des loisirs, et Danny Stewart, conseiller municipal.

Les membres du Conseil et le personnel municipal félicitent Amélie Charbonneau, commis au Service de la culture et des loisirs, qui est l'heureuse lauréate de la catégorie Honneur à l'employé(e) CRÉER de l'année du Gala Excellence 2018 de la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant qui se tenait le samedi 3 novembre dernier.

Au quotidien, Amélie applique naturellement les cinq atouts de service **CRÉER** : **C**ontact, **R**éseau, **É**pate, **E**fficient, **R**emercie. Chaque **contact** avec un citoyen est un moment unique pour elle. Son sourire, son rire, sa spontanéité et surtout son authenticité marquent de façon positive les gens. Sans contredit, elle **épate** et en donne toujours plus que le client en demande. Connectée et curieuse, elle fait appel à son **réseau** et sait où se diriger pour trouver la bonne information afin de répondre de façon **efficente**

et avec enthousiasme à la demande des citoyens ou de ses collègues. Sa débrouillardise fait en sorte qu'elle trouve toujours la réponse ou la solution. Même si un citoyen se présente fâché, son attitude joviale et son sourire les désamorcent. Elle prend le temps d'accompagner chaque personne et elle reconnaît et **remercie** toujours ceux et celles qui l'aident en retour.

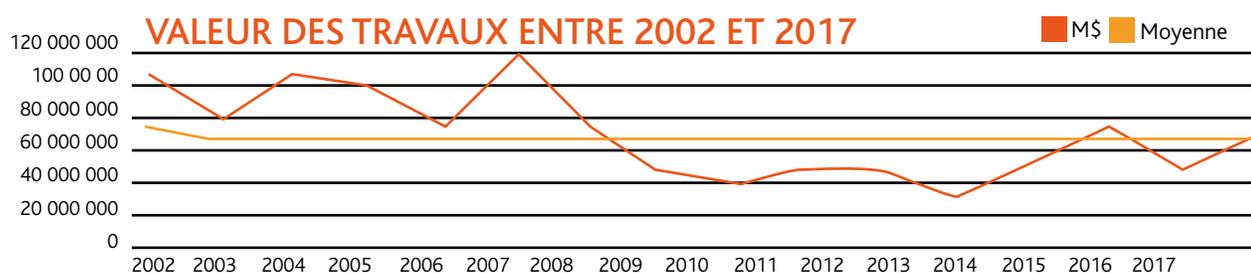
« Quel bel honneur! Je suis très fier qu'une employée de la Ville remporte ce prix. Je félicite Amélie, c'est amplement mérité! Amélie, tu contribues non seulement au rayonnement du territoire de la Ville de Mont-Tremblant, mais aussi à ton organisation. Bravo! », souligne le maire Luc Brisebois.

VALEUR DES PERMIS ET TENDANCES

De 2002 à 2017

La moyenne de la valeur des travaux, tous types de permis confondus, entre 2002 et 2017 est de 69 M\$. La meilleure année a été en 2007 avec une valeur de 113 M\$ et c'est l'année 2013 qui a connu un ralentissement avec une valeur de 34 M\$, la crise économique mondiale vécue en 2008 n'est sûrement pas étrangère à ce ralentissement. Depuis 2014 jusqu'à aujourd'hui, il y a une reprise économique qui se mesure par la valeur des permis qui oscille entre 50 et 70 M\$.

L'année 2018 officialise que nous sommes dans une période de croissance économique avec 89 M\$ en date du 13 novembre 2018, dont 27 M\$ en constructions non-résidentielles. L'année devrait se terminer avec une valeur d'un peu plus de 90 M\$. Rappelons que le contexte de développement actuel est similaire au cycle vécu entre 2000 et 2008.





ILS MÉRITENT UNE MÉDAILLE!

Vous avez un chien ou un chat? Vous devez avoir une licence.

Les propriétaires de chiens et de chats doivent se procurer une licence pour leurs animaux, auprès du contrôleur animalier, conformément au Règlement (2016)-149 concernant les animaux.

Pourquoi une licence pour votre animal?

1 Pour retrouver un compagnon disparu

Grâce à la licence, lorsque le contrôleur animalier retrouve un animal perdu, il peut le remettre rapidement à son propriétaire. Il est donc important que la licence soit à jour et que votre animal la porte en tout temps.

2 Pour identifier un présumé contrevenant

Le fait de licencier votre animal permet au contrôleur d'identifier avec certitude l'animal qui est cause de nuisance et de corriger cette situation auprès de son propriétaire.

3 Pour limiter le nombre maximal de chats et de chiens par unité d'habitation

À Mont-Tremblant, un propriétaire peut posséder un maximum de cinq animaux domestiques, dont deux chiens et deux chats, le 5^e animal pourrait être un oiseau ou un rongeur.

Tarification

Licence pour chien (renouvelable annuellement)	25 \$
Licence pour chat (renouvelable aux deux ans)	25 \$
Duplicata de licence en cas de perte	10 \$
Chien d'assistance	Gratuit

Ramasser les excréments de toutou : une question de civisme

Les propriétaires de chiens ou de chats sont tenus de ramasser les matières fécales de leur animal sur une propriété publique ou privée (article 23, alinéa b).

Où puis-je promener mon chien?

- Dans tous les parcs municipaux (sauf les plages et les parcs avec jeux d'eau)
- Sur la piste La Villageoise-de-Mont-Tremblant (saison estivale seulement)
- Au Domaine Saint-Bernard, dans le cadre du projet pilote *Sentier canin* qui se déroule jusqu'au 18 décembre 2018

Les chiens doivent être en laisse en tout temps. Quiconque contrevient au règlement municipal est passible d'une amende.



Question ou information

Contrôleur animalier
819-425-0630

Service des travaux publics
819-425-8614, poste 2600



STAGE À CHÂTEL

pour un étudiant ou une étudiante de Mont-Tremblant

Dans le cadre du *Programme d'échanges intermunicipalités des associations* Québec-France et France-Québec, la Ville de Mont-Tremblant et sa ville jumelle en France, Châtel, offrent un stage d'été rémunéré à un jeune âgé de 18 à 29 ans, selon les disponibilités.

L'étudiant ou l'étudiante de Mont-Tremblant effectuera son stage au sein d'un organisme œuvrant en tourisme ou en loisir à Châtel, alors que celui ou celle de Châtel travaillera en loisir à Mont-Tremblant.

L'échange se fera entre les familles respectives qui devront offrir l'hébergement, c'est-à-dire que le jeune de Mont-Tremblant logera chez la famille du jeune de Châtel et vice-versa.

Le Conseil municipal est heureux d'offrir, à nouveau cette année, le billet d'avion aller-retour pour l'étudiant ou l'étudiante qui participera au programme.



Pour être admissible, le candidat ou la candidate doit répondre aux critères suivants :

- 1 Résider à Mont-Tremblant
- 2 Être aux études et être âgé de 18 à 29 ans
- 3 Être disponible de 6 à 8 semaines, entre la fin du mois de juin et la fin du mois d'août
- 4 Faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le **15 février 2019** à l'adresse suivante :

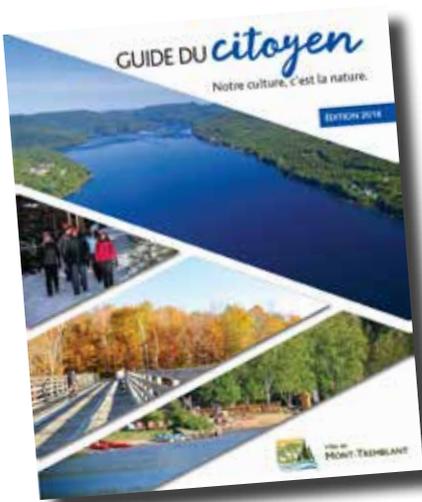
Programme de stages à Châtel (France)
Service de la culture et des loisirs
Ville de Mont-Tremblant
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Pour tous renseignements

Chantal Blanchette, coordonnatrice – Service de la culture et des loisirs
cblanchette@villedemont-tremblant.qc.ca
819-425-8614, poste 6414

GUIDE DU CITOYEN

Notre CULTURE, c'est la NATURE.



L'édition 2018 du Guide du citoyen est arrivée! Les Tremblantois et Tremblantaises sont invités à se le procurer.

Complètement réinventé, ce guide est plus visuel que jamais et demeure un outil de référence de première ligne pour la population et un cadeau de bienvenue pour les nouveaux résidents et nouvelles résidentes! Courts textes, schémas et photos illustrant l'ambiance et le style de vie de Mont-Tremblant décrivent parfaitement cette nouvelle édition.

Son nouveau design, de type magazine, propose un contenu facile à consulter qui traversera mieux le temps.

Rappelons que le Guide du citoyen est publié tous les quatre ans, soit juste après une élection, afin d'effectuer une révision complète des informations et de rajouter les nouveautés qui ont vu le jour sur le territoire depuis l'édition précédente.

Les Tremblantois et Tremblantaises sont invités à se procurer leur exemplaire dans les édifices municipaux suivants : hôtel de ville et bibliothèque Samuel-Ouimet : 1145, rue de Saint-Jovite, garage municipal : 60, chemin de Brébeuf, Service de police : 380 rue Siméon, bibliothèque du Couvent : 1875, chemin du Village, et Place de la Gare : 1886, chemin du Village. Il est également disponible dans les bureaux d'accueil touristique : 5080, montée Ryan et 205, rue Lacasse, ainsi que sur le site Internet au villedemont-tremblant.qc.ca > Ville > Mont-Tremblant vous informe.

SORTEZ VOS PATINS!

le futur Espace public accueillera une patinoire cet hiver!

Une patinoire sera aménagée dans le futur Espace public sur la rue de Saint-Jovite durant la saison hivernale 2018-2019.

« On a un bel espace au centre-ville, aussi bien le rendre utile en attendant la réalisation permanente de l'Espace public. Une belle manière de mettre de la vie et de faire vivre ce sport d'hiver. La décision du Conseil répond également à une demande du comité de quartier urbain (centre-ville) qui avait manifesté le désir d'y voir une patinoire », a expliqué le maire Luc Brisebois.

Cette patinoire temporaire aura une surface de 23 m x 23 m, sans bande, et sera réservée uniquement pour le patinage libre, aucun bâton de hockey ne sera toléré. Il n'y aura pas d'abri, cependant, des bancs seront à la disposition des patineurs et patineuses. Sous une musique d'ambiance, les adeptes de patin pourront profiter de la glace jusqu'à 22 h grâce à l'installation d'éclairage. Un montant de 25 000 \$ est prévu pour ce projet qui, si Dame Nature le permet, sera réalisé pour la période des Fêtes.

UNE SOLIDE ÉQUIPE

pour le développement économique durable de la Ville!

Depuis le 18 septembre 2018, Daniel Dicaire agit à titre de directeur du Service de développement économique et travaillera en étroite collaboration avec la direction générale ainsi que les services de l'urbanisme et de l'environnement et du développement durable. Leur objectif : assurer une économie forte et variée sous le signe du développement durable du territoire.

« M. Dicaire devra se pencher, notamment, sur le recrutement de la main-d'œuvre en collaboration avec les partenaires du milieu et sur le recrutement de commerces visant à combler les fuites commerciales. Il le fera en respectant la vocation des différents secteurs du territoire afin que l'offre soit complémentaire et non concurrentielle, un objectif très important pour le Conseil municipal. Entouré d'une bonne équipe multidisciplinaire jumelée à son leadership et à sa connaissance en stratégie de développement et d'innovation, M. Dicaire assurera des actions et des projets portant la signature Mont-Tremblant », a souligné le maire Luc Brisebois.

M. Dicaire, titulaire d'un baccalauréat en urbanisme, d'un certificat en *Economic development* et d'un MBA en gestion de la technologie, a occupé des postes de direction, notamment, celui de directeur général à la Société de diversification économique de l'Outaouais, de 1994 à 1995, de directeur adjoint puis de directeur général au Développement économique Saint-Laurent de 1995 à 2014. Il a également fait sa marque dans le milieu des affaires où il a créé deux entreprises, ce qui lui vaut de très bien connaître ce milieu.

L'équipe de la Ville de Mont-Tremblant lui souhaite bienvenue!



Christine Dugas, adjointe administrative du Service de développement économique, Vincent Causse, directeur du Service de l'environnement et du développement durable, Luc Brisebois, maire, Daniel Dicaire, directeur du Service de développement économique, Jean Marcoux, ex-directeur général, et Louis-Martin Levac, directeur du Service de l'urbanisme.

ABONNEZ-VOUS à notre infolettre!

Pour être à l'affût des nouvelles municipales et des activités municipales, inscrivez-vous à l'infolettre de la Ville de Mont-Tremblant. Pour ce faire, rendez-vous au villedemont-tremblant.qc.ca.



L'ARMATURE COMMERCIALE À MONT-TREMBLANT : une planification réfléchie

L'acceptation d'un projet commercial d'un promoteur à la Ville de Mont-Tremblant n'est pas le fruit du hasard, bien au contraire! Le projet est rigoureusement planifié, car il doit correspondre à la vision du plan d'urbanisme et aux études de positionnement commercial réalisées par la Ville.

La planification vise à **éviter la cannibalisation** entre les entreprises et les différents secteurs du territoire ou, autrement dit, l'offre doit être complémentaire et non concurrentielle en respect avec la vocation de chaque secteur.

Le plan d'urbanisme, c'est l'équivalent d'un plan d'affaires.

C'est donc un guide précieux qui statue sur :

- le type de commerces admis selon l'endroit spécifique sur le territoire
- la complémentarité
- la conservation de la vocation des différents secteurs du territoire
- l'évitement de l'étalement urbain
- le concept d'agglomération
- la prise en compte de la présence des infrastructures d'égout et d'aqueduc
- etc.

Les études de positionnement commercial

Elles permettent :

- d'identifier les fuites commerciales;
- d'identifier les forces des trois pôles commerciaux : centre-ville, Le Village et le Centre de villégiature Tremblant;
- de différencier le centre-ville de la route 117.

La route 117 et le centre-ville : des vocations différentes

Prenons l'exemple de la route 117, le nouveau développement le Faubourg Tremblant est conforme au plan d'urbanisme en plus de répondre à plusieurs fuites commerciales. Par exemple, les usagers de la route auront donc l'opportunité de s'arrêter sur le territoire plutôt qu'à la Porte-du-Nord pour faire le plein d'essence ou casser la croûte.

Le long de la route 117, la Ville exige la présence de commerces ayant une plus grande superficie contrairement au centre-ville. Les commerces visés ont une vocation artérielle dont les déplacements s'effectuent en voiture. Ces commerces doivent répondre à des achats semi-courants (meubles), à des achats plus réfléchis (voiture) ou encore à une clientèle de passage (restaurant rapide). Naturellement, l'architecture, les aménagements paysagers et les enseignes jouent un rôle important afin de rendre la route 117 distinctive des autres villes.

Exemples de grandes surfaces principalement visées sur la route 117

- Appareils électroniques et de décoration
- Appareils ménagers
- Matériaux de revêtement de sol
- Restaurants à bannière, etc.

Le centre-ville doit offrir une expérience agréable, un cachet par son architecture, ses enseignes, ses vitrines, ses aménagements paysagers, ses terrasses et son animation. Ce sont aussi les gens qui le fréquentent qui créent l'ambiance grâce à une proximité à l'échelle du piéton qu'il faut conserver et prendre soin.

En autorisant au centre-ville des commerces d'achalandage obligatoire, qui obligent les gens à le fréquenter, la Ville s'assure ainsi de le dynamiser, de créer de la vie, de l'ambiance et de l'achalandage. La circulation sur les rues et trottoirs est un indice de sa popularité.

Comblent les fuites commerciales de la route 117 et susciter le dynamisme du centre-ville, deux facteurs très importants pour les membres du Conseil. De plus, ils sont sensibles aux défis qu'ont à relever les propriétaires de commerce, que ce soit de recruter de la main-d'œuvre, de répondre à la diversification de la clientèle : locale, touristique et de villégiature, de faire face à la compétition de la vente en ligne, etc. C'est donc à travers les services de développement économique, de l'urbanisme ainsi que de l'environnement et du développement durable que le Conseil entend participer à trouver des solutions avec les entreprises et les partenaires du milieu.

Exemples de commerces d'achalandage principalement visés au centre-ville

- Pharmacies
- Bureaux professionnels
- Services financiers
- Société des alcools du Québec
- Boutiques
- Restaurants d'ambiance et de petite superficie, généralement le propriétaire est l'opérateur
- Terrasses, etc.

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LE CANNABIS : LA POPULATION DEMANDE À LA VILLE LA VIGILANCE

1209 répondants
merci pour votre participation!



Profil des répondants

Groupes d'âges	340 sont âgés de 18 à 34 ans = 28 % 390 sont âgés de 34 à 54 ans = 32 % 470 sont âgés de 55 ans et plus = 40 %
Sexe	617 sont des femmes = 51 % 592 sont des hommes = 49 %
Famille	807 ont des enfants = 67 % 402 n'ont pas d'enfants = 33 %
Scolarité	20 sont de niveau primaire = 1,7 % 293 sont de niveau secondaire = 24,2 % 378 sont de niveau collégial = 31,3 % 518 sont de niveau universitaire = 42,8 %

« Quel beau taux de réponse! C'est important pour le Conseil de connaître ce que nos gens pensent, ce sondage est donc un outil supplémentaire pour notre réflexion qui nous permettra d'adopter un règlement en réponse aux préoccupations de nos contribuables. Nous adopterons le règlement à la séance du 17 décembre prochain », a souligné le maire Luc Brisebois.

Faits saillants du sondage

- 58 % des répondants demandent une réglementation plus sévère que celle du tabac.
- 77 % des répondants demandent à la Ville d'interdire la consommation du cannabis dans les espaces publics (parcs, rues, trottoirs, grands espaces publics) au même titre que l'alcool.
- 91 % des répondants désirent que la Ville instaure une zone avec interdiction de vente autour des écoles et des garderies.
- 51 % des répondants sont ouverts à l'idée de voir une succursale de vente de cannabis (SQDC) s'installer sur le territoire.
- 79 % des répondants souhaitent que la Ville se dote d'une réglementation sur les zones d'implantation de succursales.
- 55 % désirent que la Ville autorise les SQDC dans les zones commerciales et industrielles.

Les résultats du sondage sont disponibles au villedemont-tremblant.qc.ca > Ville > Mont-Tremblant vous informe > Sondage.

Rappelons que la *Loi sur le cannabis* (L.C. 2018, ch. 16) incombe aux municipalités de nombreuses responsabilités, dont celle d'établir un zonage pour la culture et la vente de cannabis. Elles sont aussi responsables, notamment, de mettre en application divers règlements liés à la consommation du cannabis en public et à la conduite avec les facultés affaiblies.

LÉGALISATION DU CANNABIS

Bien que l'usage de cannabis à des fins récréatives soit désormais légal depuis le 17 octobre dernier, la possession, l'entreposage et l'utilisation du cannabis demeurent encadrés par les différents paliers de gouvernement.

Le tableau suivant vous permettra en un coup d'œil de déterminer ce qui relève de la juridiction fédérale (criminel) ou provinciale (constat d'infraction).



FÉDÉRAL



PROVINCIAL

ÂGE LÉGAL	18 ans +	18 ans +
POSSESSION / ADULTE	Lieux publics : 30 g de cannabis séché Maison d'habitation : quantité illimitée	Lieux publics : 30 g de cannabis séché Maison d'habitation : 150 g
POSSESSION / MINEUR	Interdite La possession de 5 g et moins ne sera plus une infraction criminelle. La possession de plus de 5 g demeure criminelle pour les mineurs.	Interdite Amende prévue pour la possession de 5 g et moins de cannabis séché.
PRODUCTION PERSONNELLE	4 plants / maison d'habitation	Interdite
PRODUITS AUTORISÉS POUR LA VENTE AU DÉTAIL	Cannabis frais Cannabis séché Plants, graines Huile de cannabis, concentrés * La commercialisation des produits comestibles devrait s'opérationnaliser d'ici octobre 2019.	Cannabis frais Cannabis séché Huile de cannabis, concentrés Ces produits sont distribués par la Société québécoise du cannabis (SQDC).

L'usage du cannabis

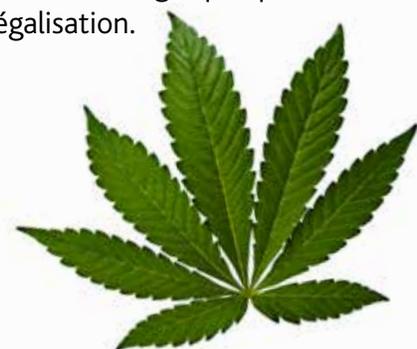
À l'instar de la *Loi sur le tabac*, la consommation de cannabis par combustion ou vapotage est interdite en vertu de la loi provinciale, et ce, partout où il est déjà interdit de fumer ou de vapoter du tabac.

Voici quelques exemples de lieu où la consommation de cannabis est interdite :

- établissements d'hébergement touristique;
- restaurants;
- établissements où est exploité un permis de bar;
- pistes cyclables;
- aires d'attente de transport en commun;
- terrains sportifs et de jeux, y compris les aires réservées aux spectateurs, qui sont fréquentés par des mineurs et qui accueillent le public.

Une réglementation municipale en développement

La Ville de Mont-Tremblant élabore actuellement sa réglementation municipale concernant l'encadrement du cannabis sous sa juridiction. De nombreux citoyens et citoyennes ont répondu à l'appel en remplissant un sondage quelques semaines avant la légalisation.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conduite avec les facultés affaiblies par la drogue ou l'alcool

TOLÉRANCE ZÉRO!

Le corps policier de Mont-Tremblant patrouille en permanence sur le territoire et durant la période des fêtes, il érigea des points de contrôle routier à des endroits stratégiques pour vérifier l'état de sobriété des usagers de la route.

Entre le 1^{er} janvier et le 18 octobre 2018, les policiers de Mont-Tremblant ont procédé à une soixantaine d'arrestations pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

Prévoyez votre retour à la maison avant de festoyer et n'hésitez pas à faire appel à un proche, un taxi ou aux bénévoles d'Opération Nez Rouge pour retourner chez vous en toute sécurité.

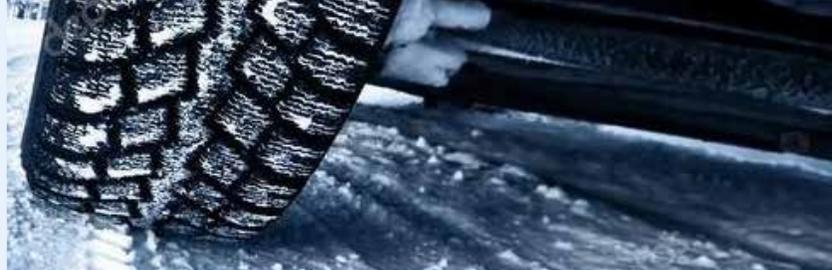
À cause du coût, vous hésitez à prendre un taxi?

Retour en taxi : entre 20 \$ et 50 \$ **OU** Retour en autopatrouille : plus de 4 000 \$

Le choix est évident!

Risquer de conduire sa voiture avec les facultés affaiblies peut impliquer :

- Suspension du permis pouvant atteindre 90 jours
- Remisage ou saisie du véhicule pouvant atteindre 30 jours
- Procès
- Casier judiciaire
- Amende minimale de 1 000 \$
- Interdiction de conduire pour 1 an
- Évaluation du risque de récidive
- Programme *Alcofrein*
- Obligation de se munir d'un appareil éthylomètre
- Entre 20 \$ et 50 \$ pour quitter le poste de police en taxi



VRAI OU FAUX

Les pneus d'hiver commencent à perdre de leur élasticité à -30 °C?

FAUX

À -15 °C, déjà les pneus d'hiver commencent à perdre de l'élasticité et sont moins adhérents à la route. Entre -30 °C et -35 °C, même les pneus d'hiver les plus performants n'offrent qu'une fraction de leur adhérence. En 2017, entre le 23 décembre et le 3 janvier, il y a eu plus de 40 accidents sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant et le manque d'adhérence y était pour beaucoup.

Une légère consommation d'alcool par temps froid aide votre organisme à garder sa chaleur?

FAUX

La consommation d'alcool fait dilater des vaisseaux sanguins situés près de la peau. La chaleur de votre organisme se dirige donc vers la surface de votre corps et s'échappe. Les calories que contient votre consommation ne sont pas suffisantes pour produire plus de chaleur que vous en perdez. Donc, n'essayez pas cette excuse lorsque vous êtes pris à consommer en public parce que celle-là est fausse.

Un véhicule en marche, mal déneigé, peut causer une intoxication au monoxyde de carbone et même ... la mort?

VRAI

Laisser tourner votre moteur comporte des risques. Il faut s'assurer à tout moment que le tuyau d'échappement est bien dégagé pour éviter que le gaz carbonique s'accumule sous le véhicule et parvienne à pénétrer à l'intérieur.

Horaire régulier pour la collecte des bacs durant la période des Fêtes!

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



Écocentre

60, chemin de Brébeuf

Horaire 17 septembre 2018 au 7 avril 2019

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert même les jours fériés, sauf durant la période des Fêtes.

L'écocentre sera FERMÉ les 30 et 31 décembre 2018 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2019.

Pour accéder à l'écocentre, vous devez présenter une preuve de résidence (copie de votre compte de taxes, permis de conduire ou carte *Vivre Mont-Tremblant*).

À NOTER :

Il n'y a plus de collecte d'arbres de Noël, vous êtes donc priés de les apporter à l'écocentre.



ENVIRONNEMENT

ABATS L'ABATTAGE DE BOIS MORT

Il est préférable de ne pas nettoyer les sous-bois et de laisser les branches et les arbres morts, vieux ou pourrissants sur place, car ils témoignent de la santé de la forêt.

En effet, ils deviennent des nichoirs pour un bon nombre d'oiseaux ou même des abris pour de petits mammifères et certains amphibiens. Ils offrent aussi de la nourriture pour certains insectes qui sont, à leur tour, une alimentation de choix pour d'autres animaux.

Jusqu'à 25 % des vertébrés forestiers utilisent le bois mort durant leur vie, sans compter tous les invertébrés, les champignons et les végétaux qui en font aussi bon usage.

Un assainissement de la forêt intensif de ces grands végétaux pourris ou morts (chicots) et même des débris ligneux au sol génère ainsi une diminution importante de la biodiversité de la forêt.

Les sacs de plastique vont dans le bac vert

Les sacs et pellicules de plastique sont acceptés dans le bac vert. Cependant, afin d'en faciliter le tri et d'éviter que ceux-ci bloquent les machines de l'usine de recyclage, il est nécessaire de les regrouper dans un seul sac. L'autre option acceptée consiste à faire des nœuds dans votre sac afin d'en faire une petite boule.

ÉCONOMISEURS d'eau potable

La Ville de Mont-Tremblant offre à ses citoyens et à ses citoyennes des dispositifs économiseurs d'eau potable subventionnés par Hydro-Québec afin de diminuer leur consommation d'eau.

Les dispositifs économiseurs d'eau potable limitent le débit à 5,7 litres d'eau par minute, soit 40 % de moins que les produits traditionnels. Résultats : réduction de la quantité d'eau potable utilisée et de la consommation d'eau chaude, diminution de la facture d'électricité d'un foyer d'environ 50 \$ et, finalement, une pression tout aussi forte malgré un débit d'eau diminué.

Comment l'obtenir?

Rendez-vous au Service de l'environnement et du développement durable situé au 1145, rue de Saint-Jovite.

819-425-8614, poste 2604
environnement@villedemont-tremblant.qc.ca



Pomme de douche téléphone

Une pomme de douche ajustable à neuf jets et trois réglages de massage, notamment un jet ultrafin et un jet puissant, munie d'un cordon de 2 m (6 pi) et d'un support pour la douche.

24¹² \$
taxes incluses



Pomme de douche à effet de pluie

Une pomme de douche d'un diamètre de 12 cm (4,5 po) à pulvérisation par 39 jets, dotée d'une tête pivotante à 360°.

18⁸⁴ \$
taxes incluses

NOURRISSAGE DES CERFS DE VIRGINIE : UNE PRATIQUE ILLÉGALE

Le Conseil municipal a modifié le *Règlement (2016)-149 concernant les animaux* en août 2018 afin d'intégrer une nouvelle disposition qui interdit désormais de nourrir les cerfs de Virginie sur le territoire de Mont-Tremblant. Les contrevenants à cette nouvelle réglementation sont passibles d'une amende variant entre 100 \$ et 4 000 \$.

Les conséquences négatives du nourrissage des cerfs de Virginie

- Rend malade le cerf par une nourriture non adaptée à son système digestif.
- Augmente la transmission de tiques entre les cerfs.
- Augmente la transmission de la maladie de Lyme aux êtres humains.
- Augmente les risques d'accidents routiers entre les cerfs et les automobilistes.
- Si la nourriture devient insuffisante dans les mangeoires, le cerf se tourne vers les plantes et les arbustes ornementaux qui se trouvent à proximité.

MAI 2019 : Le bac brun arrive!

À partir du mois de mai 2019, les Tremblantois et Tremblantaises participeront à la réduction de l'enfouissement de matières organiques.

Les matières acceptées

RÉSIDUS ALIMENTAIRES	aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table
PAPIER ET CARTON SOUILLÉS	assiettes ou verres de carton souillés, cartons souillés d'aliments (pizza, etc.), essuie-tout, mouchoirs de papier et serviettes de table souillés
RÉSIDUS VERTS	feuilles mortes, résidus de jardin, fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes), gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois, petites branches (diamètre inférieur à 1 cm, non attachées et d'une longueur maximale de 60 cm), plantes d'intérieur
AUTRES MATIÈRES	cendres froides (après 4 semaines), cheveux et poils d'animaux, litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters), tabac et papier à cigarettes

Pour plus de renseignements sur le compostage et le bac brun, visitez le site Internet de la MRC des Laurentides au traindeviedurable.com > Matières organiques.

IL NEIGE...



Quels sont les bons comportements à adopter lors de chutes de neige?

DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT QUI COÛTENT CHER!

Les contrevenants et contrevenantes aux règles suivantes sont passibles d'amendes. Leur négligence engendre une facture salée, qui elle, est retournée à l'ensemble des contribuables. En effet, les opérations de déneigement coûtent cher en soi, mais elles le sont d'autant plus lorsqu'elles doivent être reprises deux et trois fois à cause du manque de diligence de quelques-uns. Il est donc de la responsabilité de tous de respecter les consignes.



Respecter les heures de stationnement permises sur rue



Afin de permettre aux équipes de déneigement d'être rapides et efficaces, du 15 novembre au 1^{er} avril, il est interdit de stationner, qu'il neige ou non, son véhicule sur les chemins publics de la Ville entre 2 h et 7 h.

Accumuler la neige aux endroits permis

Planifiez l'entassement de la neige sur votre propriété dès les premières tombées afin de ne pas vous retrouver encombré au cours de l'hiver. Il est en tout temps interdit de pelleter la neige sur la voie publique, trottoir, terre-plein ou tout autre endroit public. Des amendes sont prévues au règlement.

Pelleter sa neige dans la rue peut nuire à la circulation et compromettre la sécurité des automobilistes et des piétons. N'oubliez pas, lorsque vous engagez un entrepreneur en déneigement, assurez-vous qu'il respecte aussi le règlement municipal.

Laisser la rue et les trottoirs libres de tout encombrant

Les bacs noirs et verts doivent être placés à un minimum de 30 centimètres (1 pied) à l'extérieur des voies de circulation et des trottoirs la veille d'une collecte et replacés rapidement à un endroit discret après la collecte.



Poser les bons pneus Attention nouvelle date



C'est désormais à partir du **1^{er} décembre** (au lieu du 15 décembre) jusqu'au 15 mars inclusivement que vos pneus doivent être identifiés par ce pictogramme. Si ce n'est pas le cas, une amende minimale de 200 \$ (plus les frais), est prévue en cas d'infraction.

Le pictogramme certifie que les pneus ont été conçus et testés pour l'hiver selon les normes de Transport Canada.

Déglacer ses bacs

Assurez-vous de déneiger et de déglacer le dessus et le côté de vos bacs noirs et verts.



Le démarrage à distance

Démarrer son véhicule de deux à trois minutes est suffisant pour optimiser le réchauffement du moteur. Passé ce délai, la meilleure façon de le réchauffer est de rouler.

Véhicule immobilisé



Couper le moteur!

Les gaz d'échappement constituent un risque pour la santé et contribuent aux changements climatiques. Il est donc interdit de laisser tourner le moteur d'un véhicule immobilisé pour une période excédant cinq minutes, ainsi vous éviterez des amendes de 30 \$ (plus les frais).



Déneiger et déglacer sa voiture

L'automobiliste qui roule avec les vitres enneigées ou givrées de son véhicule, communément appelé igloo roulant, nuit à sa visibilité et est dangereux pour lui, ses proches et les autres automobilistes. Une amende de 100 \$ (plus les frais) est prévue en cas d'infraction.



RAPPELS SAISONNIERS

NOUVELLES RESTRICTIONS POUR LES FEUX EN PLEIN AIR

Un feu d'envergure augmente la concentration de particules fines dans l'atmosphère et contribue à la baisse de la qualité de l'air et, ce faisant, présente un risque pour la santé. Un nouveau *Règlement (2018)-163 concernant les feux en plein air* a été adopté en septembre 2018 qui impose de nouvelles restrictions.

Ce qui est permis

- Feu de camp d'une dimension maximale d'un mètre cube (aucun permis n'est requis)
- Feu dans des foyers extérieurs
- Lanternes chinoises (sous certaines conditions)

Ce qui est interdit (passible d'une contravention)

- Allumer un feu de plus d'un mètre cube.
- Brûler des déchets, matériaux de construction, de rénovation et de démolition, arbres et broussailles lors d'un déboisement.
- Allumer un feu de camp à moins de 15 m d'un lac, étang, cours d'eau ou milieux humides.
- Allumer un feu de camp lorsque les conditions climatiques sont défavorables (sécheresse et fort vent).

Prendre des mesures de sécurité

- S'assurer qu'une personne responsable est présente sur les lieux.
- Prévoir des commodités d'extinction du feu à tout instant (boyau d'arrosage, extincteur, etc.).
- S'assurer que le feu est éteint avant de quitter les lieux.



DÉCEMBRE

1^{er} décembre 11 h à 14 h

NOËL MAGIQUE

Rencontre avec le père Noël, la fée des Étoiles et autres personnages traditionnels et distribution d'un petit cadeau. Pour les enfants de 7 ans et moins qui résident à Mont-Tremblant.

 **Hôtel de ville**

1^{er} décembre 19 h 30

CONCERT DE NOËL DE LA CONCENTRATION MUSIQUE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-MERCURE

Les élèves de 4^e et 5^e secondaire se produiront à l'église de Saint-Faustin située au 1177, rue de la Pisciculture.

concentrationmusique.com

1^{er} décembre 20 h

QUELLE EST CETTE ÉTOILE QUI A GUIDÉ LES ROIS MAGES?

 **Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard**

6 décembre 19 h

LA TERRE VUE DU COEUR

Ce film de Iolande Cadrin Rossignol avec Hubert Reeves et Frédéric Lenoir, sera présenté gratuitement aux citoyens et citoyennes. Une période de questions et une discussion à la fin de la projection seront animées par monsieur Karel Mayrand, un des collaborateurs du film.

 **Salle de spectacle Première Scène**

7 au 9 décembre

24H DE TREMBLANT

Centre de villégiature Tremblant

24htremblant.com

8 décembre 20 h

MICHEL PAGLIARO

Acoustique

Dans son spectacle *Acoustique*, la fête est au rendez-vous quand PAG revisite dans une atmosphère intime ses multiples grands succès.

 **Salle de spectacle Première Scène**

8 décembre 20 h

LÉGENDES, RELIGIONS ET SCIENCE DE L'ASTRONOMIE

 **Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard**

9 décembre 2 départs : 9 h 30 et 11 h

ATELIER : CERTIFICATION BON VOISIN CANIN

Atelier offert gratuitement qui a pour objectif de faire passer un test de bon voisinage entre canins. En cas de pluie, remis au dimanche suivant.

 **Domaine Saint-Bernard**

9 décembre 15 h

CONCERT DE NOËL DU CHŒUR TREMBLANT

Au programme : Chants de Noël traditionnels et des extraits de la *Messa Di Gloria* de Puccini

 **Église de Saint-Jovite**

choeurtremblant.com

12 décembre 19 h 30

CONCERT DE NOËL DE LA CONCENTRATION MUSIQUE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-MERCURE

Élèves de 3^e secondaire

 **Salle Anna-Archambault**

concentrationmusique.com

15 décembre 20 h

ATELIER : DESSINER LE SYSTÈME SOLAIRE

 **Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard**

16 décembre 11 h

CIRQUE ANIMATION DE NOËL AVEC FROYD

Ce lutin rocambolique est arrivé du Grand Nord, gelé, avec sa valise pleine de surprises. Toujours excité à l'idée de partager son savoir-faire, il propose un cours de décoration de sapin.

 **Salle de spectacle Première Scène**

16 décembre 19 h

FILM DE NOËL : LA BELLE ET LA BÊTE (2017)

 **Salle de spectacle Première Scène**

18 décembre 19 h 30

CONCERT DE NOËL DE LA CONCENTRATION MUSIQUE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-MERCURE

Élèves de 1^{er} et 2^e secondaire

 **Salle Anna-Archambault**

concentrationmusique.com

21 décembre 20 h

STEVE PROVOST EN SUPPLÉMENTAIRE

 **Salle de spectacle Première Scène**

22 décembre 20 h

STEVE PROVOST

Le grand 6 pieds

Le grand Provost et sa gang vous transporteront dans une soirée typiquement canadienne, comme celle qu'on retrouvait dans nos vieilles maisons autrefois. Le party du temps des fêtes à ne pas manquer!

 **Salle de spectacle Première Scène**

 **Domaine Saint-Bernard** : 539, chemin Saint-Bernard

 **Bibliothèque Samuel-Quimet et hôtel de ville** : 1145, rue de Saint-Jovite



STEVE PROVOST



HARRY MANX



SLOVÉNIE, UNE HISTOIRE DE COEUR



THE LOST FINGERS

FÉVRIER

JANVIER

5 janvier 20 h

LA COMÈTE 46P / WIRTANEN

Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

12 janvier 20 h

LES NÉBULEUSES

Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

13 janvier 15 h

LES GRANDS EXPLORATEURS

Slovénie, une histoire de coeur

Noémie ne connaît rien à la Slovénie avant d'y arriver, par hasard, en 2009. La beauté des paysages et l'authenticité des traditions la fascinent, au point qu'elle décide de s'y installer pour quelques mois. Elle y vivra finalement près de deux ans. Ce film est réalisé avec son compagnon slovène sur plusieurs années. Il présente, à travers de nombreuses rencontres, la culture et l'histoire des habitants de ce magnifique territoire. Il se veut un hommage à la passion et à la persévérance ; la passion qui sauve de la mort et de l'oubli et la persévérance qui transforme les provinces en pays.

Salle de spectacle Première Scène

19 janvier 20 h

PLEINE LUNE DU LOUP DANS LA RUCHE

Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

26 janvier 20 h

LA COULEUR DES ÉTOILES

Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

26 janvier 17 h à 21 h

RANDONNÉE SOUS LES ÉTOILES

Randonnée en ski de fond et en raquette sur 7 km ou randonnée pédestre sur 2 km dont l'objectif est d'amasser des fonds pour Palliacco.

Domaine Saint-Bernard
palliacco.org

1^{er} au 10 février

JEUX D'HIVER 50+

Festival récréatif hivernal ouvert aux 50 ans et mieux qui fait la promotion d'une vie active par la pratique d'activités sportives et récréatives.

Ville de Mont-Tremblant et autres villes des Laurentides
fadoqlaurentides.org

2 février 20 h

ORION LE CHASSEUR ET SON CHIEN FIDÈLE

Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

9 février 20 h

HARRY MANX

Harry Zone

Harry Manx marie musique classique indienne et blues du sud des États-Unis. Né sur l'île de Man, le bluesman est un citoyen du monde. Sa réputation sur scène lui ouvre les portes de festivals internationaux prestigieux et des clubs de blues parmi les plus réputés à travers la planète. Instrumentiste polyvalent maniant aussi bien sitar, banjo, harmonica, guitare lap steel avec un bonheur communicatif, il transporte son public au coeur de la « Harry Zone ».

Salle de spectacle Première Scène

9 février 20 h

NÉBULEUSE D'ORION : POUPONNIÈRE D'ÉTOILES

Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

16 février 20 h

LES 4 SAISONS D'ANDRÉ GAGNON

Spectacle hommage

Conçu autour de l'œuvre d'André Gagnon, l'un des compositeurs québécois le plus prolifique de sa génération, vous assisterez à une soirée mémorable pour redécouvrir les plus belles œuvres de ce grand musicien. Il a su composer des mélodies qui ont traversé le temps. Sous la direction musicale et avec les arrangements du pianiste Stéphane Aubin on retrouvera sur scène des musiciens chevronnés et la chanteuse-comédienne Kathleen Fortin conviant le public à un concert inoubliable!

Salle de spectacle Première Scène

16 février 20 h

CONSTELLATIONS D'HIVER, LES RECONNAÎTRE

Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

23 février 20 h

LA PLEINE LUNE DES NEIGES

Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

Salle Anna-Archambault : 700, boulevard du Docteur-Gervais

Salle de spectacle Première Scène : 1829, chemin du Village

MARS

2 mars 20 h

MARIANNE TRUDEL ET KAREN YOUNG

Portraits : Chansons de Joni Mitchell

Marianne Trudel (pianiste, compositrice, improvisatrice et arrangeuse) et Karen Young (auteure-compositrice-interprète) deux artistes exceptionnelles, entières et attachantes, se joignent ici pour un concert inoubliable. Un piano, une voix : atmosphérique, intime, et émouvant. Les chansons de Joni Mitchell sont revisitées de façon originale et extrêmement touchante. Liberté, tendresse, spontanéité et complicité musicale caractérisent ce duo fabuleux. Une perle!

 Salle de spectacle Première Scène

16 mars 20 h

THE LOST FINGERS

Wonders of the World

La formation renouvelée The Lost Fingers vous invite à venir découvrir leur 5^e album *Wonders of the World*. Le quatuor interprétera différents célèbres « One Hit Wonders » à la manière swing manouche se retrouvant sur leur dernier album. Depuis 2008, la formation nous en met plein les oreilles et la nouvelle venue, la scintillante chanteuse Valérie Amyot (La Voix), est sans contredit, une valeur ajoutée! Énergie, swing, sourires, humour, musicalité, virtuosité et costumes éclatés seront au rendez-vous!

 Salle de spectacle Première Scène

31 mars 15 h

LES GRANDS EXPLORATEURS

Fascinante Californie

Avec son bagage culturel iconique, la Californie demeure l'un des territoires emblématiques sur lesquels ont pris racine les fondements du rêve américain. De San Francisco, au charme résolument européen, à l'ensorcelante Los Angeles, sans oublier l'incourtournable route 66, vous serez entraîné aux sources mêmes du mythe californien. Puis, ce sera au tour des beautés majestueuses des déserts de la vallée de la Mort, des forêts du Sequoia National Park, de l'incomparable vallée glaciaire de Yosemite et de l'impétueuse côte Pacifique de vous en faire voir de toutes les couleurs.

 Salle de spectacle Première Scène

 Salle de spectacle Première Scène : 1829, chemin du Village



FASCINANTE CALIFORNIE

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS



Salle Alphonse-Desjardins

Vitrine de l'excellence en arts visuels et métiers d'art à Mont-Tremblant



ENTRÉE LIBRE

1145, rue de Saint-Jovite
819-425-8614, poste 2500

Du 6 au 20 décembre

L'art AUTREMENT

Collectif de créations de l'Association des personnes handicapées Clair-Soleil

La programmation complète 2019 sera dévoilée en début d'année.

Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi et vendredi : 13 h à 16 h
Samedi : 10 h à 15 h
Dimanche : 12 h à 16 h

PLACE DE LA GARE

Centre d'exposition et atelier d'artistes

1886, chemin du Village • 819-429-5529

Artistes résidents :

Josée Desharnais
Michel Normandeau
Luis Paniagua
Jean-Marc Pisapia

ENTRÉE LIBRE

Jeudi au lundi
10 h à 17 h



BIBLIOTHÈQUES



SAMUEL-OUIMET DU COUVENT

1145, rue de Saint-Jovite • 819-425-8614, poste 2700

1875, chemin du Village • 819-425-8614, poste 2703

Mardi : 9 h à 17 h
 Mercredi : 13 h à 17 h
 Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
 Samedi : 9 h à 15 h
 Dimanche : 12 h à 17 h



CONGÉS DES FÊTES
 Fermé du 24 décembre
 au 2 janvier inclusivement.

Mardi : 14 h à 17 h
 Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30
 Vendredi : 12 h à 16 h
 Samedi : 14 h à 17 h

PROGRAMMES D'ANIMATION



Club de partage de lecture **Adolescents et adultes**

Le concept est simple : les participants présentent à tour de rôle, en cinq minutes, un de leurs livres préférés selon la thématique. Inscription à la bibliothèque Samuel-Ouimet.

Prochaines rencontres à 19 h

6 décembre 24 janvier 21 février 28 mars

Club de lecture pour les jeunes **8 à 12 ans**

Animées par Isabelle Asselin, les rencontres permettront aux participants d'échanger sur leur lecture tout en participant à des activités ludiques. Inscription à la bibliothèque Samuel-Ouimet.

Prochaines rencontres de 13 h à 15 h

20 janvier 17 février 24 mars

Le dimanche, on joue! **Ouvert à tous**

Chaque dernier dimanche du mois, la bibliothèque Samuel-Ouimet se transforme en ludothèque! Vous aimez les jeux éducatifs ou de société? Soyez au rendez-vous les 16 décembre, 27 janvier, 24 février et le 31 mars, de 13 h 30 à 16 h!

Heure du conte

Les enfants et leurs parents sont invités à partager leur amour de la lecture et des histoires. Plaisirs garantis!

Madame Colibri		
Pour les enfants - En français		
15 décembre 19 janvier 23 février 23 mars	10 h 30 à 11 h 30	Bibliothèque Samuel-Ouimet

Tina		
For children - In English		
December 8 January 12 January 17 February 9 February 28 March 9 March 14	10:30 a.m. 10:30 a.m. 10 a.m. 10:30 a.m. 10 a.m. 10:30 a.m. 10 a.m.	Samuel-Ouimet Library Samuel-Ouimet Library Du Couvent Library Samuel-Ouimet Library Du Couvent Library Samuel-Ouimet Library Du Couvent Library



COURS ATELIERS

PROGRAMMATION HIVER 2019

14 JANVIER AU 31 MARS – 11 SEMAINES

DATES D'INSCRIPTION

10 et 11 décembre : Pour les gens de Mont-Tremblant
12 et 13 décembre : Pour les gens de Mont-Tremblant,
de Brébeuf et de Montcalm
14 et 15 décembre : Pour tous

COMMENT S'INSCRIRE

En ligne :

villede-mont-tremblant.qc.ca > Loisirs > Inscription

En personne :

 Au Service de la culture et des loisirs
(durant les heures d'ouverture)

 Au Complexe aquatique
(de midi à 20 h)

Lors de l'inscription, pour bénéficier du tarif résident, la carte *Vivre Mont-Tremblant* est obligatoire. Vous pouvez l'obtenir à la réception de l'hôtel de ville. Pour connaître les modalités, consultez le villede-mont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Carte Vivre Mont-Tremblant > Modalités.

TARIFS

Le coût des activités (14 ans et plus) inclut la TPS et la TVQ. Toute inscription tardive à une activité sera majorée de 25 \$.

Pour tous renseignements

819-425-8614, poste 2500

R : résident et résidente

N-R : non-résident et non-résidente

COURS

DANSE INTRO MINI 3 à 5 ans

Samedi 9 h 15 à 10 h | Complexe aquatique | R : 100 \$ N-R : 150 \$
Introduction à la danse et exploration de mouvements qui stimuleront l'imagination, la créativité et les aptitudes de motricités fines.

CONTES, CHANSONS ET MISE EN SCÈNE 6 à 12 ans

Mercredi 16 h 30 à 18 h | Hôtel de ville | R : 125 \$ N-R : 188 \$
À travers les histoires contées, les jeunes interpréteront un rôle dans une petite mise en scène, tout en leur faisant découvrir la lecture, les livres et la musique.

COIN DES JEUNES 6 à 12 ans | Samedi 9 h à 10 h 30

Complexe aquatique | R : 98 \$ N-R : 142 \$
Animaux en ballon, peinture sur pierre, tissage de papier... onze projets à réaliser.

COMÉDIE MUSICALE 8 à 12 ans | Lundi 17 h 15 à 18 h 15

Complexe aquatique | R : 180 \$ N-R : 270 \$
Mise en scène de numéros issus des plus grands spectacles musicaux français et internationaux. Danse, chant, théâtre et interprétation sont au programme.

INITIATION À LA GUITARE 10 à 16 ans | Jeudi 18 h 30 à 20 h

Hôtel de ville | R : 190 \$ N-R : 286 \$
Apprentissage des techniques de base à la guitare acoustique et de pièces du répertoire populaire.
Matériel requis : Guitare (location disponible)

ATELIER DE TRICOT ET DE CROCHET 12 ans et + | Mardi 18 h 30 à 20 h | Hôtel de ville | R : 160 \$ N-R : 220 \$

Bases du tricot et du crochet. Idéal pour commencer un projet.
Inclus : Laine, aiguilles ou crochet, lexique, patron

À LA DÉCOUVERTE DE SOI (ART THÉRAPIE) 12 ans et +

Jeudi 20 h à 21 h 30 | Complexe aquatique | R : 144 \$ N-R : 217 \$
Un moment pour taire le mental, faire une pause et avoir une présence pour soi afin de ressentir un bien-être.

LES CHAKRAS TRADITIONNELS 15 ans et +

Vendredi 19 h à 20 h 30 | Complexe aquatique
R : 144 \$ N-R : 217 \$
Apprentissage des sept chakras. Selon la médecine traditionnelle indienne, quand l'un des chakras est perturbé, l'équilibre physique et psychique se trouve bouleversé.

SOMAYOG 15 ans et + | Mardi 18 h 30 à 20 h

Complexe aquatique | R : 144 \$ N-R : 217 \$
Vous faites un travail exigeant, vous êtes sédentaire, sportif ou stressé? Ce cours est une fusion du yoga traditionnel et du somayog (approche d'éducation somatique) qui contribue à libérer les tensions, à autoajuster votre colonne vertébrale, à améliorer votre flexibilité et à tonifier vos muscles.



Complexe aquatique : 635, rue Cadieux



Salle des Loisirs : 144, rue du Couvent



Hôtel de ville : 1145, rue de Saint-Jovite

FLAMENCO POUR TOUS 15 ans et + | Mercredi 17 h 30 à 18 h

Complexe aquatique | R : 138 \$ N-R : 207 \$

Pour les femmes et les hommes qui désirent découvrir le monde gitano-andalou du flamenco. Aucun prérequis pour le cours. Apprentissage de base du flamenco : mouvement des mains et de bras *braceos*, frappement des pieds *tacneos* et des mains *palmas* et une petite chorégraphie.

SCULPTURE SUR BOIS 18 ans et + | Mercredi 18 h 30 à 21 h 30

Salle des Loisirs | R : 114\$ N-R : 172 \$

Apprentissage de base et des différentes méthodes de sculpture sur bois et de la manipulation des ciseaux.

Matériel requis : Ensemble de ciseaux à bois (6), papier sablé, crayons à la mine, ruban à masquer, exacto, 1 planche de pin (sans nœud) 2" x 6" x 12"

TANGO ARGENTIN 18 ans et +

Lundi 13 h 30 à 14 h 30 | Hôtel de ville

Jeudi 19 h à 20 h | Complexe aquatique | R : 96 \$ N-R : 143 \$

Le tango argentin est une danse d'étreinte caractérisée par l'improvisation. Les mouvements naissent à partir d'une marche à deux. Pas nécessaire de se présenter en couple.

COURS D'ÉTIREMENT 18 ans et + | Jeudi 11 h 45 à 12 h 45

Salle des Loisirs | R : 149 \$ N-R : 224 \$

Séance d'étirements pour tout le corps qui diminuera les courbatures et améliorera la souplesse.

Matériel requis : Tapis de sol et ganse d'étirements

ENTRAÎNEMENT SUR PLANCHE À PAGAIE (SUP FITNESS)

18 ans et + | Lundi 19 h à 20 h | Lundi 20 h à 21 h

Mercredi 19 h à 20 h | Vendredi 11 h à 12 h

Complexe aquatique | R : 173 \$ N-R : 259 \$

Mise en forme par le plaisir. Travail d'équilibre, cardio et muscles avec des entraînements diversifiés et des jeux originaux. Aucune expérience requise, les sessions sont progressives et des ajustements selon le niveau sont possibles. Proprioception stimulée et tonus raffermi tant au niveau des fessiers, abdominaux, jambes, dos et bras.

YOGA SUR PLANCHE À PAGAIE (SUP YOGA) 18 ans et +

Mercredi 20 h à 21 h | Vendredi 10 h à 11 h

Complexe aquatique | R : 173 \$ N-R : 259 \$

Flexibilité, endurance musculaire, équilibre et détente. Une excellente façon de vous mettre en forme, de trouver votre équilibre tout en ayant un moment zen. Expérience non requise, les sessions sont progressives et des ajustements selon le niveau sont possibles. Proprioception stimulée et tonus raffermi tant au niveau des fessiers, abdominaux, jambes, dos et bras.

ATELIERS

PÂTE À MODELER ÉLECTRO 8 à 12 ans | 26 janvier

13 h 30 à 15 h 30 | Complexe aquatique | R : 75 \$ N-R : 110 \$

Exploration et compréhension des concepts de base d'un circuit électrique. Création de pâtes à modeler isolantes et conductrices, élaboration d'un circuit électrique et sculpture vivante. Chaque enfant recevra une trousse pour la maison.

ROBOT QUI DESSINE 8 à 12 ans | 23 février 13 h 30 à 15 h 30

Complexe aquatique | R : 65 \$ N-R : 93 \$

Exploration des différentes facettes artistiques qui peuvent être exploitées avec la robotique, en utilisant les « littleBits » afin d'optimiser leur expérience. Les jeunes pourront bâtir leur propre robot qui dessine à l'aide d'objets qu'ils possèdent à la maison. Chaque enfant recevra une trousse pour la maison.

ROBOTIQUE TÉLÉGUIDÉE 8 à 12 ans | 23 mars 13 h 30 à 15 h 30

Complexe aquatique | R : 55 \$ N-R : 83 \$

Fabrication d'un véhicule motorisé grâce à l'utilisation de circuits électroniques tels que les « littleBits ». Production d'un circuit électronique contrôlable à distance tout en s'amusant. Chaque enfant recevra une trousse pour la maison.

L'ART, ÇA ME DIT! 8 à 12 ans | R : 60 \$ N-R : 85 \$ (pour un atelier)

23 janvier et 2 février 10 h à 15 h | Salle des Loisirs

12 février et 28 mars | 10 h à 15 h | Hôtel de ville

9 mars 10 h à 15 h | Complexe aquatique

Découverte du travail d'un artiste, création avec différents artistes connus et expérimentation de différentes techniques sur divers médiums. Acquisition d'un vocabulaire associé à l'art dans une ambiance où le dialogue et la critique sont favorisés.

MÉDITATION AVEC BOLS CHANTANTS 15 ans et + | 27 janvier

17 février et 24 mars 9 h à 12 h 30 | Complexe aquatique

R : 46 \$ N-R : 69 \$ (pour un atelier)

Méditer, c'est s'offrir un moment de pause, d'union, de bien-être, de présence à soi, à son énergie, à sa vibration. Un moment d'arrêt des pensées et une pause du mental qui permettent d'accéder à une sensation plus vaste de la réalité. Méditer permet d'augmenter son rythme vibratoire et favorise le mouvement d'autoéquilibre.

MAGNÉTISME OU REIKI 18 ans et + | 20 janvier, 10 février et

17 mars | 9 h à 12 h 30 | Complexe aquatique

R : 46 \$ N-R : 69 \$ (pour un atelier)

Pratiquer des soins énergétiques par imposition des mains est instinctif. Citons en exemple le cas de la maman qui câline son enfant lorsqu'il pleure. Chacun d'entre nous a la capacité de véhiculer l'énergie, la manipuler et la transmettre.

L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE AU QUOTIDIEN 18 ans et +

29 janvier 13 h à 16 h | Complexe aquatique | R : 58 \$ N-R : 87 \$

Conseils nutritionnels pour manger sainement et simplement et pour maintenir un poids santé. Identification des bons gras pour la santé cardiovasculaire et apprentissage sur l'art de dresser une liste d'épicerie santé et la planification de repas santé.

LES PRINCIPES D'UNE SAINE ALIMENTATION 18 ans et +

21 février 13 h à 16 h | Hôtel de ville | R : 58 \$ N-R : 87 \$

Apprentissage du rôle des glucides, des protéines, des lipides et des besoins nutritionnels quotidiens. Conseils pour préparer un repas équilibré, déterminer vos apports alimentaires quotidiens et optimiser votre énergie et votre santé.

LES ÉTIQUETTES NUTRITIONNELLES 18 ans et +

19 mars 13 h à 16 h | Complexe aquatique | R : 58 \$ N-R : 87 \$

Apprentissage du rôle des nutriments inscrits sur le tableau de valeur nutritive et l'utilisation de ce dernier afin de faire des choix éclairés et santé. Démystification des allégations nutritionnelles et décodage de la liste des ingrédients qui se trouvent sur les emballages.



Complexe aquatique : 635, rue Cadieux



Salle des Loisirs : 144, rue du Couvent



Hôtel de ville : 1145, rue de Saint-Jovite

La glissade sur glace

est de retour!

Pour le plus grand bonheur des jeunes et des moins jeunes, la glissade sur glace sera de retour cette année! Adjacente à l'anneau de glace sur le lac Mercier, elle sera ouverte lorsque la température le permettra.



DES KILOMÈTRES DE SENTIERS

pour skier, marcher et rouler!



Pour tous renseignements

Pour connaître les conditions des pistes et sentiers, visitez le villedemont-tremblant.qc.ca > Loisirs > Activités de plein air | sentiers. Des cartes des sentiers sont disponibles à la réception de l'hôtel de ville et aux bureaux d'accueil touristique. Elles sont également en ligne sur le site de la Ville.

L'accès aux sentiers est GRATUIT, sauf au Domaine Saint-Bernard. Cependant, ce dernier est gratuit pour les citoyens et citoyennes de Mont-Tremblant qui possèdent leur carte *Vivre Mont-Tremblant*.

La Ville de Mont-Tremblant invite les utilisateurs à signaler une situation anormale sur un sentier en téléphonant au 819-425-2723.

Service de la culture et des loisirs
819-425-8614, poste 2500

PROGRAMME DE SKI ALPIN ET DE PLANCHE À NEIGE

Les élèves de la prématernelle à la 6^e année qui résident à Mont-Tremblant ont la chance de suivre des leçons de ski alpin et de planche à neige à Station Mont Tremblant. Ce programme s'échelonne sur 11 semaines, soit du 12 janvier au 24 mars 2019, et les coûts sont répartis en parts égales entre l'élève, l'école sur neige et la Ville de Mont-Tremblant.

Inscriptions : du 10 au 15 décembre 2018

L'inscription et le paiement se feront en ligne au villedemont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Programmes. Lors de l'inscription, la carte *Vivre Mont-Tremblant* valide est obligatoire.



LOISIRS

COMPLEXE AQUATIQUE

635, rue Cadieux | 819-425-8614, poste 5000

Heures d'ouverture

7 jours sur 7, de 7 h à 21 h

Détails et inscriptions :

complexeaquatiquemont-tremblant.com



Jeux flottants *Wibit* | 14 h 30 à 19 h

5-6 janvier
9-10 février
2-3 mars

Horaire des fêtes : lundi 24 décembre 2018 au samedi 5 janvier 2019

Date	Bassin récréatif	Bassin sportif	
	Bain pour tous	Bain pour tous	Nage libre
24 décembre	7 h à 16 h	7 h à 12 h et 13 h à 16 h	12 h à 13 h
25 décembre	FERMÉ		
26 décembre	10 h à 18 h	10 h à 18 h	12 h à 13 h
27 au 30 décembre	7 h à 21 h	7 h à 12 h et 13 h à 21 h	12 h à 13 h
31 décembre	7 h à 16 h	7 h à 12 h et 13 h à 16 h	12 h à 13 h
1 ^{er} janvier	FERMÉ		12 h à 13 h
2 janvier	10 h à 18 h	10 h à 18 h	12 h à 13 h
3 au 5 janvier	7 h à 21 h	7 h à 12 h et 13 h à 21 h	12 h à 13 h



Coûts : bain et nage libre

ÂGE	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
5 ans et moins	Gratuit	5 \$
6 à 21 ans	2,50 \$	6 \$
22 ans et plus	4 \$	10 \$
65 ans et plus et étudiants	2,50 \$	6 \$

SESSION HIVER

du 14 janvier au 24 mars 2019

PÉRIODE D'INSCRIPTION de midi à 20 h

10 et 11 décembre : pour les gens de Mont-Tremblant

12 et 13 décembre : pour les gens de Brébeuf, Montcalm et Mont-Tremblant

14 et 15 décembre : pour tous et toutes

R : résident et résidente N-R : non-résident et non-résidente

Natation préscolaire de la Croix-Rouge | 4 mois à 5 ans

Âge	Horaire	Coût	
		R	N-R
Étoile de mer 4 à 12 mois avec parents	Vendredi : 9 h à 9 h 30 Samedi : 9 h à 9 h 30	28 \$	42 \$
Canard 12 à 24 mois avec parents	Vendredi : 9 h à 9 h 30 Samedi : 9 h à 9 h 30	28 \$	42 \$
Tortue de mer 24 à 36 mois avec parents	Vendredi : 9 h 30 à 10 h Samedi : 9 h 30 à 10 h	28 \$	42 \$
Loutre de mer 3 à 5 ans avec parents	Vendredi : 10 h à 10 h 40 Samedi : 10 h à 10 h 40 Dimanche : 9 h à 9 h 40	42 \$	62 \$
Salamandre 3 à 5 ans sans parents	Vendredi : 16 h à 16 h 40 Samedi : 10 h à 10 h 40 Dimanche : 9 h à 9 h 40	42 \$	62 \$
Poisson-Lune 3 à 5 ans sans parents	Vendredi : 16 h à 16 h 40 Samedi : 10 h 40 à 11 h 20 Dimanche : 9 h 40 à 10 h 20	42 \$	62 \$
Crocodile 3 à 5 ans sans parents	Mercredi : 17 h à 17 h 40 Samedi : 10 h 40 à 11 h 20 Dimanche : 9 h 40 à 10 h 20	42 \$	62 \$
Baleine 3 à 5 ans sans parents	Mercredi : 17 h à 17 h 40 Vendredi : 10 h 40 à 11 h 20 Samedi : 11 h 20 à 12 h	42 \$	62 \$

Programme de natation junior de la Croix-Rouge | 5 ans et plus

Âge	Horaire	Coût	
		R	N-R
Junior 1	Lundi : 17 h à 17 h 40 Samedi : 11 h 20 à 12 h Dimanche : 10 h 20 à 11 h	49 \$	74 \$
Junior 2	Lundi : 17 h à 17 h 40 Samedi : 12 h à 12 h 40 Dimanche : 10 h 20 à 11 h	49 \$	74 \$
Junior 3	Vendredi : 17 h à 17 h 40 Samedi : 12 h 40 à 13 h 20 Dimanche : 11 h à 11 h 40	49 \$	74 \$
Junior 4	Vendredi : 17 h à 17 h 40 Samedi : 12 h 40 à 13 h 20 Dimanche : 11 h à 11 h 40	49 \$	74 \$
Junior 5	Vendredi : 17 h à 17 h 55 Samedi : 13 h 30 à 14 h 25 Dimanche : 11 h 45 à 12 h 40	75 \$	113 \$
Junior 6	Vendredi : 17 h à 17 h 55 Samedi : 13 h 30 à 14 h 25 Dimanche : 11 h 45 à 12 h 40	75 \$	113 \$
Junior 7	Vendredi : 18 h à 18 h 55	75 \$	113 \$
Junior 8	Vendredi : 18 h à 18 h 55	75 \$	113 \$
Junior 9	Vendredi : 18 h à 18 h 55	75 \$	113 \$
Junior 10	Vendredi : 18 h à 18 h 55	75 \$	113 \$

Programme de natation Essentiel de la Croix-Rouge | 15 ans et plus

Âge	Horaire	Coût	
		R	N-R
Natation Essentiel n° 1	Mercredi : 11 h à 11 h 55	75 \$	113 \$
Natation Essentiel n° 2	Mercredi : 11 h à 11 h 55	75 \$	113 \$
Style de nage et entraînement	Mardi : 19 h à 19 h 55 Mercredi : 11 h à 11 h 55	75 \$	113 \$

Programme de mise en forme | adultes et aînés

EN PISCINE		R	N-R
15 à 64 ans		85 \$	128 \$
65 ans et +		71 \$	107 \$
Aquaforme 50 ans et +	Lundi : 9 h à 9 h 55 Lundi : 10 h à 10 h 55 Mardi : 9 h à 9 h 55 Jeudi : 9 h à 9 h 55 Jeudi : 10 h à 10 h 55		
AquaPoussette	Mercredi : 10 h à 10 h 55		
AquaRythmée	Lundi : 18 h à 18 h 55 Mercredi : 11 h à 11 h 55		
AquaSpinning	Mardi : 10 h à 10 h 55 Mercredi : 10 h à 10 h 55 Jeudi : 19 h à 19 h 55		
AquaFit	Mardi : 18 h à 18 h 55 Mercredi : 9 h à 9 h 55 Jeudi : 18 h à 18 h 55		

EN SALLE

		100 \$	150 \$
Musculation/étirements 50 ans et +	Lundi : 10 h 30 à 11 h 30 Lundi : 13 h 30 à 14 h 30		
Spinning/musculation/étirements	Lundi : 17 h 30 à 18 h 30		
Spinning intermédiaire/avancé	Mardi : 17 h à 18 h		
Spinning-yoga	Mardi : 17 h 30 à 18 h 30		
Yoga restauratif	Mercredi : 19 h à 20 h		
Spinning-musculation	Jeudi : 7 h à 8 h		
Cardio-musculation-étirements 50 ans et +	Jeudi : 10 h à 11 h		
Yoga pour enfants 7 à 12 ans Yoga pour enfants 13 à 16 ans	Jeudi : 15 h 30 à 16 h 30 Jeudi : 16 h 30 à 17 h		
Yoga Ashtanga	Jeudi : 18 h à 19 h		
Cardio-Brick	Jeudi : 18 h à 19 h		
Yoga	Vendredi : 11 h 30 à 12 h 30		

PLATEAUX SPORTIFS



Aréna Gilles Cadieux

625, rue Cadieux 819-425-8614, poste 2505

Horaire des activités : villedeumont-tremblant.qc.ca > loisirs > Aréna Gilles Cadieux

Un horaire spécial est aussi mis en place lors des journées pédagogiques.

Pour les congés des fêtes, l'aréna sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} et 2 janvier.

Patinoires extérieures

Les sites sont ouverts tous les jours, selon la température.

Emplacement	Installations	Commodités	Horaire de surveillance
Parc Daniel-Lauzon 268, rue du Couvent	Patinoire (hockey) Aire de glace Glissade	Salle chauffée avec toilettes Éclairage	Lundi au vendredi, 15 h à 22 h Samedi et dimanche, 10 h à 22 h
Adjacent à l'aréna 625, rue Cadieux	Patinoire (hockey)	Roulotte chauffée Toilettes à proximité (à l'aréna) Éclairage	
Anneau de glace sur le lac Mercier 100, chemin Plouffe	Aire de glace Glissade	Salle chauffée Toilettes à proximité Éclairage (tous les jours, jusqu'à 22 h)	Aucune surveillance
NOUVEAU Espace public coin rues de Saint-Jovite et Labelle	Aire de glace (pas de bâton de hockey)	Bancs Éclairage (tous les jours, jusqu'à 22 h) Musique d'ambiance	



GYMNASES

700, boulevard du Docteur-Gervais

Session d'automne : jusqu'au 21 décembre 2018

Session d'hiver : du 8 janvier au 27 avril 2019

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	19 h à 21 h 30					10 h à 14 h
Gymnases	Club de soccer	Badminton	Tennis léger (pickleball)	Badminton	19 h : Club de Soccer 20 h : Soccer libre	Libre
Palestre	Centre collégial Mont-Tremblant	Volleyball	Basketball	Basketball	Basketball	Tennis léger (pickleball)

Pour vérifier si l'horaire n'a pas été modifié et pour connaître la tarification, consultez le villedeumont-tremblant.qc.ca > Loisirs > Location des plateaux sportifs, gymnases et salles.

RÉPERTOIRE DES ORGANISMES

Clubs sociaux

AFEAS

afeas.qc.ca

Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien

aircadetleague.com/fr/squadron/716laurentien
819-681-7582

Club d'astronomie Mont-Tremblant

faaq.org/clubs/mont-tremblant | 819-325-3183

Club de bridge de Mont-Tremblant

rezzultat.com/fr/clubs/tremblant

Club des Bons Vivants de Mont-Tremblant

819-717-1319

Club ornithologique des Hautes-Laurentides

lemoqueur.com

FADOQ – région des Laurentides

fadoqlaurentides.org | 819-429-5858

Clubs sportifs

Association du hockey mineur Mont-Tremblant

ahmmt.com

Club de hockey junior AA Les Diables

diabliesaa.wix.com/diabliesaa

Club de patinage artistique de Mont-Tremblant

cpamont-tremblant.com | 819-429-9318

Club de Rugby Football Mont-Tremblant

mtrfcwebsite.wix.com/mtrfc_1

Club de ski de fond Tremblant Nordique

tremblant-nordique.com | 819-687-8356

Club de vélo des 2 vallées (v2v)

clubv2v.com

Club de vélo Mont-Tremblant

velomonttremblant.com

Club Nat-Action Mont-Tremblant

natationmont-tremblant.com | 819-430-8614

Club Tri-Action de Mont-Tremblant

triationtremblant.com

Corporation du parc linéaire

Le P'tit Train du Nord

laurentides.com/fr/parclineaire | 450-745-0185

Les Archers de Mont-Tremblant

les-archers-de-mont-tremblant.com

Ligue de Frisbee Ultimate Tremblant

ultimatetremblant@gmail.com

Ligue de pétanque du Nord

819-688-2835

Ski de fond Mont-Tremblant

skidefondmont-tremblant.com | 819-425-5588

Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant

soccermonttremblant.ca | 819-430-7022

Spectacle, art, environnement et patrimoine

AGIR pour la Diable

agirpoulladiable.org | 819-425-4749

Chœur Tremblant

choeurtremblant.com

Orchestre à Vents de Mont-Tremblant

ovmt2016@gmail.com

Société du patrimoine SOPABIC

sopabic-patrimoine.org | 819-717-4224

Services communautaires

Centre d'action bénévole Laurentides

cab-laurentides.org | 819-425-8433

Coopérative Le Repère

cooplerepere.com

La Maison de la Famille du Nord

maisondelafamilledunord.com | 819-425-5407

La Samaritaine de Mont-Tremblant

lasamaritaine.ca | 819-429-5938

Télécommunautaire Laurentides et Lanaudière

tvcl.ca | 819-429-6655

Tornade jeunesse – Maison des jeunes

tornadejeunesse.qc.ca | 819-425-8983

Université du troisième âge

usherbrooke.ca/uta/mont-tremblant

Pierrette Cardinal | 819-425-5427

Services d'aide à la personne

Alpha Laurentides

1 866 887-7335

Association de la fibromyalgie des Laurentides

fibromyalgie-des-laurentides.ca | 1 877 705-7766

Association des personnes handicapées

Clair Soleil

association-clairsoleil.com | 819-425-7447

Association des personnes handicapées

intellectuelles des Laurentides

aphil.ca | 819-326-5202

Centre d'aide aux personnes traumatisées

crâniennes et handicapées physiques Laurentides

captchpl.org | 1 888 431-3437

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à

caractère sexuel (Élan CALACS)

lelan.org | 1 866 915-8484

Centre prévention suicide Le Faubourg

cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553

Groupe jeunes adolescents

en développement (JAD)

groupejad.com | 819-774-1687

L'Écluse des Laurentides - Travail de rue

ecluse.org | 819-421-0352

L'Ombre-Elle

lombrelle.qc.ca | 819-326-1321

Nourri-Source secteur Mont-Tremblant

laurentides.nourri-source.org | 1 866 948-5160

Palliacco

palliacco.org | 819-717-9646

Parents Uniques des Laurentides

parentsuniques.org | 819-324-1004

Société Alzheimer des Laurentides

alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881

Tangage des Laurentides

tangage.ca | 819-324-2261

Unité Toxi des Trois-Vallées

ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819-425-5666

TÉLÉPHONES

Urgence

9-1-1

Appels non urgents

819-425-2723

(24 h sur 24, 7 jours sur 7)

Bureaux d'accueil touristique

montée Ryan

819-425-2434

rue Lacasse

819-425-3300

Contrôleur animalier

819-425-0630

Domaine Saint-Bernard

819-425-3588

Chambre de commerce

819-425-8441

Centre antipoison

1 800 463-5060

Place de la Gare

819-429-5529

Pour tous les services municipaux

819-425-8614

Aréna

poste 2505

Bibliothèque Samuel-Ouimet

poste 2700

Bibliothèque du Couvent

poste 2703

Cabinet du maire

poste 6402

Complexe aquatique

poste 5000

Cour municipale

poste 2316

Culture et loisirs

poste 2500

Développement économique

poste 6404

Direction générale

poste 6402

Communications et

relations publiques

poste 6405

Environnement et

développement durable

poste 2604

Finances

poste 2301

Greffé

poste 2315

Police

poste 2238

Ressources humaines

poste 2300

Sécurité incendie

poste 2800

Travaux publics

poste 2600

Urbanisme

poste 2400

LE Tremblantois

Le Tremblantois est publié quatre fois par année par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences du territoire.

Tirage

6 000 copies

Conception et réalisation graphique

Emilie Robert

Impression

Imprimerie Léonard

Rédaction, coordination et révision

Service des communications

et des relations publiques

Traduction

Anne Johnston Communication

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

SALLE DE SPECTACLE
EN FORMULE

Cabaret

Première SCÈNE

MONT-TREMBLANT

SAISON 2018-2019

MICHEL PAGLIARO



Acoustique

8 décembre • 34 \$

STEVE PROVOST



Supplémentaire
21 décembre • 30 \$
Le grand 6 pieds

COMPLET 22 décembre • 30 \$

HARRY MANX



Harry Zone

9 février • 38 \$

**LES 4 SAISONS
D'ANDRÉ GAGNON**



Spectacle hommage

16 février • 38 \$

**MARIANNE TRUDEL
& KAREN YOUNG**



Portraits : Chansons de Joni Mitchell

2 mars • 34 \$

THE LOST FINGERS



Wonders of the World

16 mars • 34 \$

MARTHE LAVERDIÈRE



Le fameux pouce vert

6 avril • 30 \$

DAVID GOUDREAU



Au bout de ta langue

10 avril • 30 \$

ÉMILE BILODEAU



Rites de passage

En première partie : Lou-Adriane Cassidy

19 avril • 30 \$

LES GRANDS EXPLORATEURS



**SLOVÉNIE, UNE
HISTOIRE DE CŒUR**
13 janvier • 20\$



**FASCINANTE
CALIFORNIE**
31 mars • 20\$

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN RABAIS VOYAGE DE 250 \$!



Ville de
MONT-TREMBLANT

MERCI À NOS PARTENAIRES :



L'information du Nord
200, Avenue Marie-Eugénie, Mont-Tremblant (à l'ouest)

Tremblant
Express
1003

club **Avoyages**
Mont-Tremblant

cine 103.9
101.3
LA COULEUR MUSICALE
DES LAURENTIDES

BILLETS EN VENTE

- EN LIGNE : villedemont-tremblant.qc.ca/fr/culture/premiere-scene-mont-tremblant
- AU SERVICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS : 1145, rue de Saint-Jovite
- À LA SALLE DE SPECTACLE LE SOIR MÊME : 1829, chemin du Village
- PAR TÉLÉPHONE AVEC CARTE DE CRÉDIT moyennant des frais de 3 \$ par transaction : 819-425-8614, poste 2500

Tarifs spéciaux et formules d'abonnement disponibles. Taxes incluses.
Les spectacles sont à 20 h, SAUF Les Grands Explorateurs à 15 h.